RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 27948
Numéro SIREN : 903 169 175
Nom ou dénomination : ABconsulting

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2022 sous le numéro de dépôt 123848

Bilan ABCONSULTING du 13/09/2021 au 31/12/2021

ACTIF	du 13/09/2021 au 31/12/2021		
	Brut	Amort. Prov.	Net
Immobilisations incorporelles	- €		- €
Immobilisations corporelles			
Matériel informatique	1 938 €	81 €	1 857 €
Immobilisations financières	- €		- €
TOTAL I	**1 938 €**	**81 €**	**1 857 €**
Stocks et en-cours	- €		- €
Avances et acomptes versés sur commandes	- €		- €
Créances			
Clients et comptes rattachés	14 880 €		14 880 €
Valeurs mobilières de placement	- €		- €
Disponibilités	13 541 €		13 541 €
Charges constatées d'avance	- €		- €
TOTAL II	**28 421 €**	**- €**	**28 421 €**
TOTAL GENERAL I+II	**30 359 €**	**81 €**	**30 278 €**

PASSIF	du 13/09/2021 au 31/12/2021
Capital	100 €
Réserves	
Réserves légales	- €
Réserves réglementées	- €
Autres réserves	- €
Report à nouveau	- €
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	19 771 €
TOTAL I	**19 871 €**
Provisions pour risques	- €
Provisions pour charges	- €
TOTAL II	**- €**
Compte courant d'associé	2 010 €
Emprunts et dettes financières diverses	- €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	- €
Dettes fiscales et sociales	8 398 €
Autres dettes	- €
Produits constatés d'avance	- €
TOTAL III	**10 408 €**
TOTAL GENERAL I+II+III	**30 278 €**

Abdellah Ben Omar
Pour ABConsulting
903169175 R.C.S. PARIS



Approbation des comptes de l'exercice 2021

Du 13/09/2021 au 31/12/2021

L'an 2022, le 01/06/2022 à Paris, M. Abdellah Ben Omar, associé unique et président de la société ABCONSULTING, société par actions simplifiée au capital de 100 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 903 169 175, et dont le siège social est situé au 83, rue saint Dominique, 75007 Paris,

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2021,

A pris les décisions ci-après relatives à:

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- L'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 et se soldant par un bénéfice de 19 771 euros.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 23 260 euros et l'impôt correspondant s'élevant à 3 489 euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19 771 €, de la manière suivante :

- 5 % à la réserve légale – dans la limite de 10% du capital social, soit 10 euros ;
- Le solde aux réserves ordinaires, soit 19 671 euros.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Fait à Paris, le 01/06/2022

Abdellah Ben Omar

